



mairie de
Bailleul sur Thérain



Liste des délibérations
Conseil municipal du 25 mars 2023

Numéro délibérations	Objet des délibérations	Vote
2023_010	Désignation du secrétaire de séance	Adoptée à l'unanimité
2023_011	Approbation du procès-verbal conseil municipal du 13/02/2023	Adoptée à l'unanimité
2023_012	Approbation du compte de gestion	Adoptée à l'unanimité
2023_013	Approbation du compte administratif 2022	Adoptée à l'unanimité
2023_014	Affectations des résultats	Adoptée à l'unanimité
2023_015	Adoption du budget primitif	Adoptée à l'unanimité
2023_016	Vote des taux	Adoptée à l'unanimité
2023_017	Vote des subventions ;	Adoptée à l'unanimité
2023_018	Vote du taux de la taxe d'aménagement	Adoptée à l'unanimité
2023_019	Tarification de la salle des fêtes et des salles annexes	Adoptée à l'unanimité
2023_020	Dysfonctionnement tarification restauration scolaire – abandon de créances années 2021 et 2022	Adoptée à l'unanimité
2023_021	Avenant au règlement des accueils collectifs de mineurs	Adoptée à l'unanimité
2023_022	Création de postes à temps plein agent technique (filiale technique – catégorie C)	Adoptée à l'unanimité
2023_023	Avancement de grade - création de poste adjoint d'animation principal de 2ème classe	Adoptée à l'unanimité
2023_024	Tarifications diverses	Adoptée à l'unanimité
2023_025	Convention d'occupation précaire au titre de l'article L.411-2 du code rural et de la pêche maritime	Adoptée à l'unanimité
2023_026	Convention de mise à disposition au titre des articles L. 142-6 et L. 142-7 du code rural et de la pêche maritime avec la SAFER	Adoptée à l'unanimité
2023_027	Rétrocession de trois parcelles de la SAFER à la commune (AB 50, 51 et 52)	Adoptée à l'unanimité
2023_028	Acquisition de la parcelle AM89 comprenant 28 garages et des espaces communs auprès de l'OPAC	Adoptée à l'unanimité
2023_030	Avis relatif à l'enquête publique unique sur les demandes d'autorisation environnementale au titre des installations classées pour la protection de l'environnement et de permis de construire en vue d'exploiter un bâtiment à usage d'entreposage et de bureaux sur le territoire de la commune de BRESLES, présentée par la SCCV AREFIM BRESLES 1	Adoptée à l'unanimité
2023_030	Décision prises en vertu de la délibération 2020_013 attribuant des délégations au maire en application de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales	Adoptée à l'unanimité



Le Maire
Beatrice Lejeune

Voies et délais de recours :

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.